



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

**COUR SUPÉRIEURE DES COMPTES
ET DU CONTENTIEUX ADMINISTRATIF**

1, rue 6, Avenue Christophe, Port-au-Prince, Haïti
Tél.: (509) 2817-2004

Port-au-Prince, le 16 MAI 2019

Bureau du Président

Réf: BP/CSCCA/EX 18-19

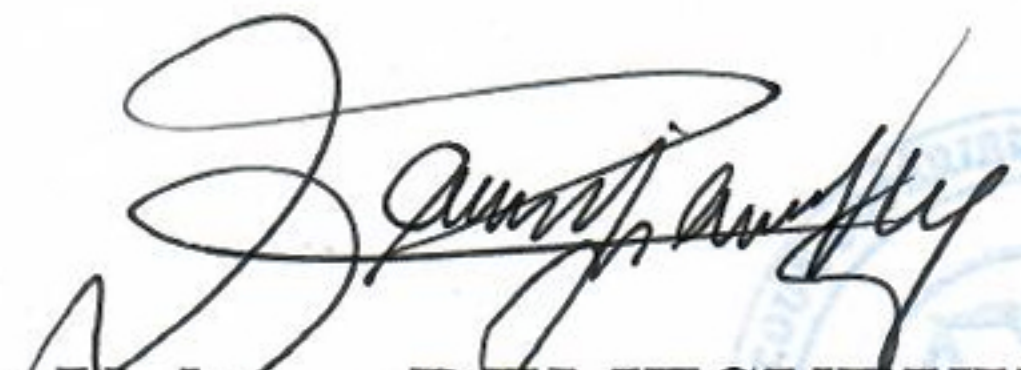
No.: 009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif porte à la connaissance du public en général, et des institutions œuvrant dans le domaine des droits humains en particulier, que les dix membres du Conseil qui avaient prêté serment en avril 2014 avaient fait leur déclaration de patrimoine un mois après leur entrée en fonction, conformément à la législation en vigueur.

Le Conseil de la Cour s'associe à la démarche des institutions citoyennes pour rappeler que la déclaration de patrimoine, conformément à la loi de 2008, vise à combattre les actes de corruption et d'enrichissement illicite.

Port-au-Prince, le 16 mai 2019


Me Pierre Volmar DEMESYEUX
Président du Conseil

